

Comme chaque année, depuis 2007, nous avons réalisé une analyse financière des comptes afin de cerner l'évolution financière de la commune et surtout aussi afin d'évaluer les conséquences des choix budgétaires sur les finances communales.

Cette année, je vous commenterai les points clés de la nouvelle annexe officielle des comptes sur base de laquelle repose notre analyse.

Celle-ci reprend -sous forme d'un tableur (fiches)- différents onglets qui couvrent les diverses dimensions financières de la commune.

Le premier onglet concerne la « **carte d'identité** » de la commune. On y observe que l'évolution de la population et la densité de population au Km² sont constantes (attention graphe car différence entre 2007 et 2008, même pas 1%).

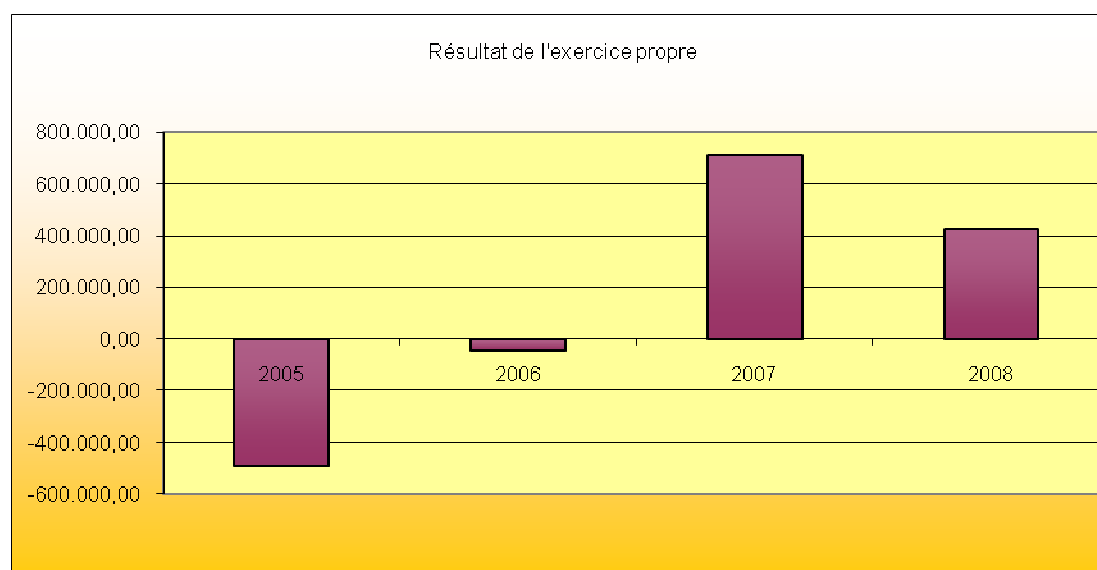
On y trouve également les taux de taxation et le rendement des additionnels ainsi que le nombre de personnes employées par la commune.

Ces renseignements permettent de réaliser les divers ratios repris dans les onglets suivants.

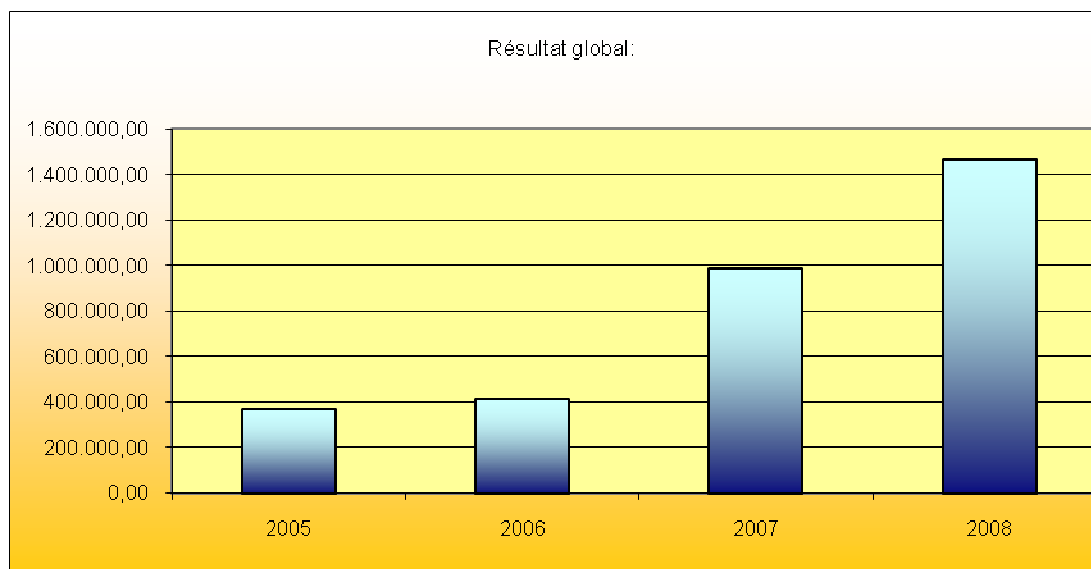
Le deuxième onglet intitulé « **Résultat budgétaire** » montre l'évolution des résultats budgétaires ordinaires.

On y remarque que comme en 2007, le compte budgétaire 2008 se clôture avec un résultat ordinaire à l'exercice propre en boni. Malgré une poussée de l'inflation (4,5%) et avec 3 indexations des salaires actées en 2008 – et ce alors que certaines ressources n'ont toujours pas intégré les effets de l'indexation- nous réalisons un boni à l'exercice propre.

Ce boni s'explique grâce à l'optique rigoureuse et le souci d'économie dans lesquels le budget 2008 a été réalisé et cela sans affecter la qualité des infrastructures et du service rendu à la population.



L'évolution positive du résultat budgétaire global du service ordinaire montre que les efforts de gestion et la volonté de redresser la situation financière de la commune portent leurs fruits.

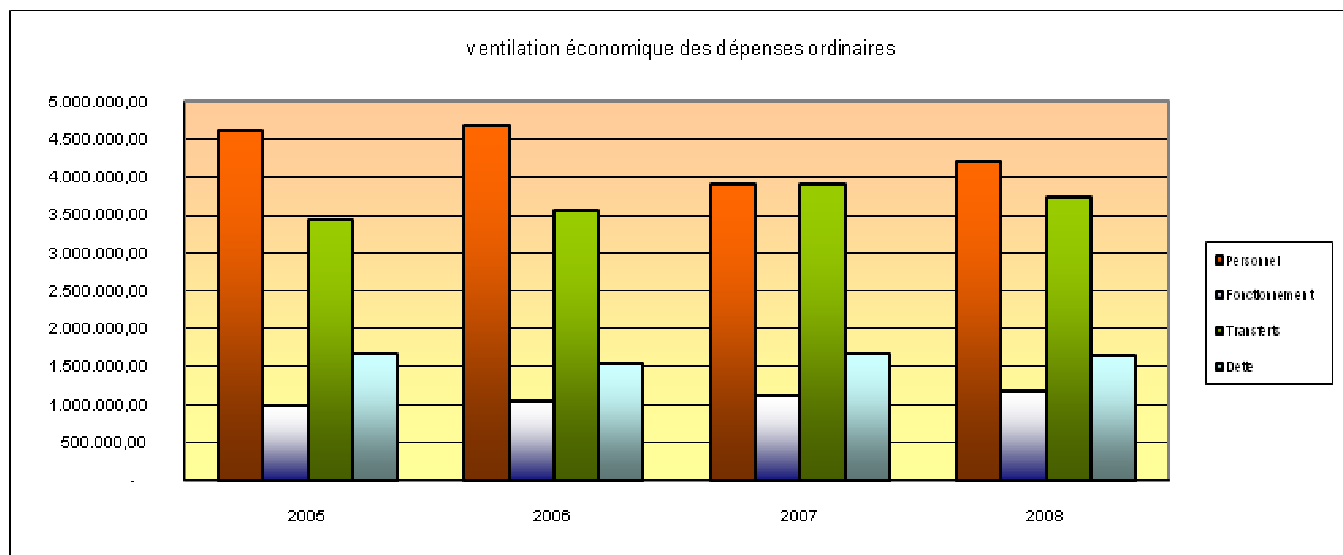


Le deuxième onglet « **Résultat budgétaire** » permet également d'examiner l'évolution et la ventilation économique des *dépenses* (engagements actés aux comptes) et des *recettes* (droits actés aux comptes) *ordinaires communales*.

On y remarque une part prépondérante des dépenses de personnel. L'évolution à la hausse de ces dépenses entre 2007 et 2008 s'explique en grande partie par l'engagement de personnel (un informaticien, un conseiller en énergie et une PTP dans le cadre de l'égalité des chances) et par les 3 indexations du salaire du personnel.

Les dépenses de transfert occupent également une place importante dans les dépenses ordinaires. Elles comprennent les subsides et contributions aux entités consolidées (Zone de police, CPAS, ICDI, déficit de la RCA, service incendie, centre culturelle, fabriques d'églises). La crise économique en 2009 présage une augmentation de ces dépenses (augmentation des sollicitations auprès du CPAS ; hausse des dépenses pour le personnel policier, influence de la réforme des services incendie, influence du nouveau décret pour la gestion des déchets par l'ICDI).

L'évolution des dépenses de dette montre que le remboursement de notre charge de dette est stable. La progression des dépenses de fonctionnement est due à la multiplication des activités mais surtout au coût élevé des matières énergétiques en début d'année.



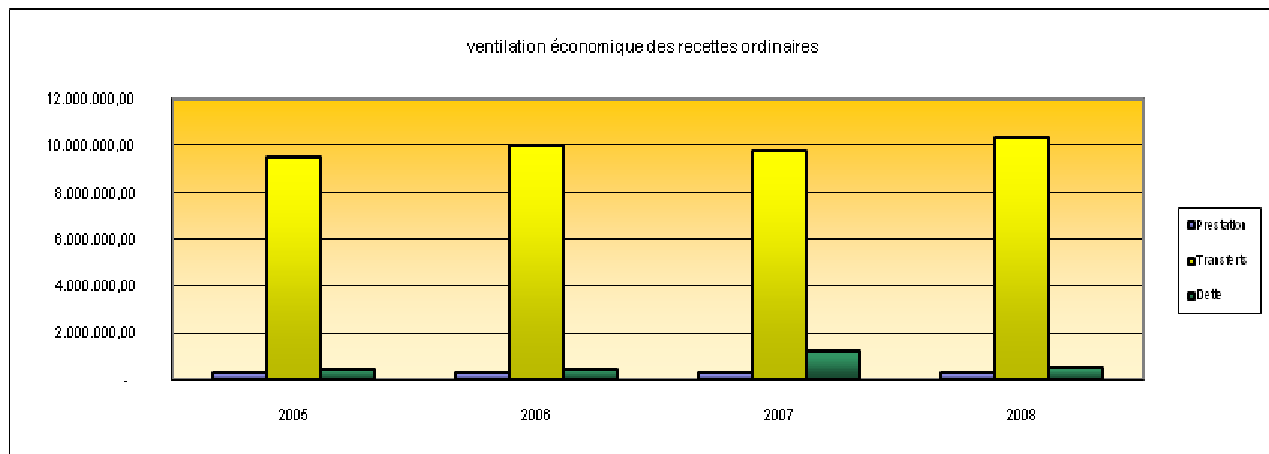
Variations en pourcentage:			
	2006	2007	2008
Personnel	1,6%	-16,8%	8,0%
Fonctionnement	6,7%	5,6%	4,6%
Transfert	3,6%	9,7%	-4,2%
Dette	-8,0%	9,5%	-1,9%
Totaux	1,2%	0,1%	-0,8%

La ventilation économique des recettes ordinaires permet de mieux comprendre les principales sources de financement de la commune.

On y remarque clairement que ce sont les recettes de transferts qui constituent la plus grosse source de revenus pour la commune suivie de loin par les recettes de prestations et de dettes.

On y remarque aussi la diminution de nos recettes de prestations par rapport à 2006 et 2007. Il faudra à l'avenir éviter que cette diminution ne soit compensée par des recettes de transferts. Vu la situation économique difficile de 2009, ces recettes de transfert vont être mise à rude épreuve.

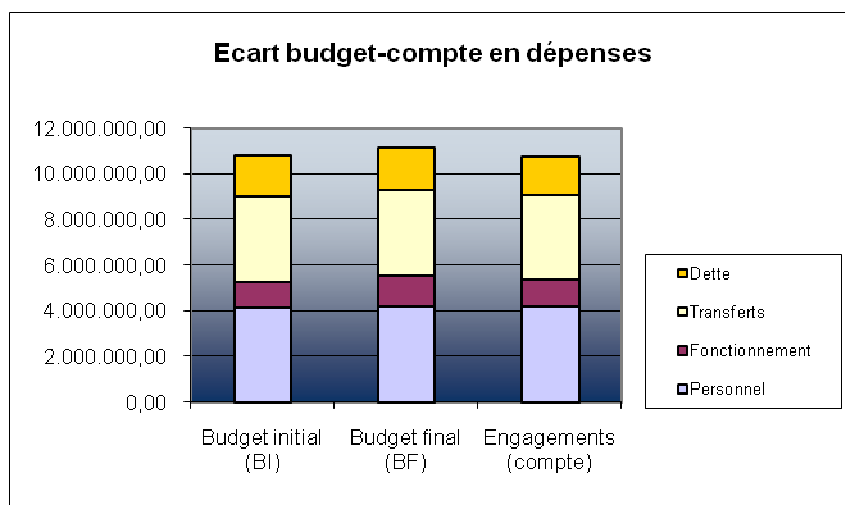
Pour les recettes de dettes, l'évolution est constante si on enlève de l'exercice 2007 l'opération de récupération de la TVA sur la construction des halls SambrExpo (+ de 530.000€).



Variations en pourcentage:			
	2006	2007	2008
Prestations	11,0%	2,7%	-2,8%
Transferts	5,1%	-2,0%	5,6%
Dette	12,1%	148,2%	-55,1%
Totaux	5,6%	4,8%	-0,5%

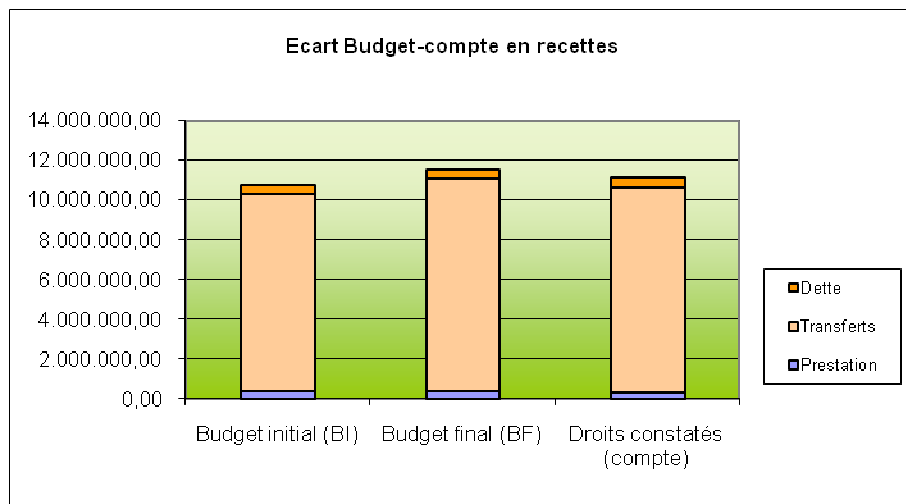
Le troisième onglet « **Taux de réalisation du budget** » nous montre la réalisation des dépenses et des recettes ordinaires prévues dans notre budget initial de 2008 ainsi que dans le budget final (modification budgétaire de 2008).

Les écarts budget-compte en dépenses ordinaires indiquent que l'administration communale avait prévu convenablement les dépenses de personnel et de transfert. Par contre, les dépenses de fonctionnement et de dette devront être mieux ciblées (différence de + 10% entre ce qui est réellement engagé et ce qui a été prévu au budget final).

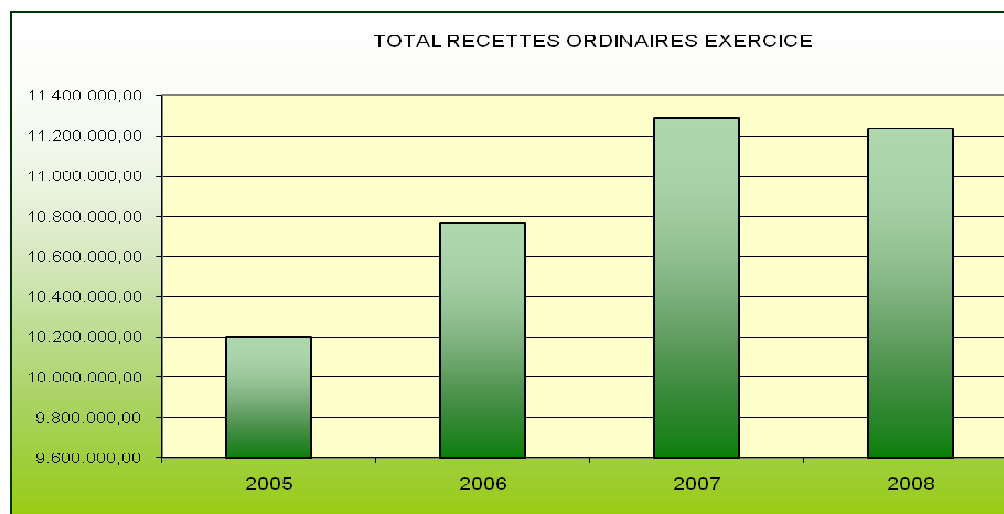


Les écarts budget-compte en recettes ordinaires montre que les recettes de transferts prévues se sont bien transformées en droits constatés. Par contre, les recettes de prestations ont été surévaluées. Certains services n'ont donc pas rencontré la participation financière escomptée des bénéficiaires.

Heureusement, les recettes de dettes ont été meilleures que prévu, ce qui a permis de combler le manque de recettes de prestation.



Le quatrième onglet « **Recettes budgétaires ordinaires** » et le cinquième onglet « **Dépenses budgétaires ordinaires** » illustrent de manière plus précise l'évolution des principaux types de recettes et de dépenses ordinaires. Ils permettent de repérer facilement les secteurs en hausse ou en baisse.

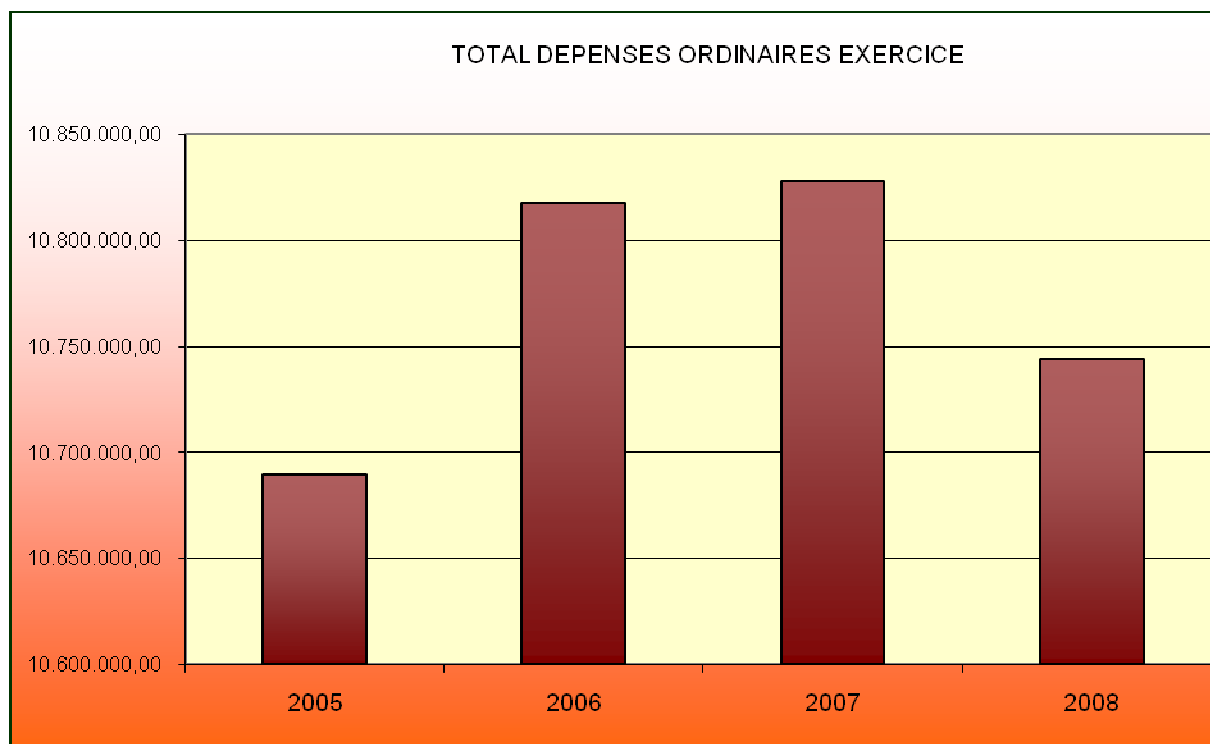


Malgré une augmentation de 9% en 2008 par rapport à 2007 du fonds des commune (+240.000€), on remarque une légère diminution (0,5%) des recettes totales ordinaires en 2008. Cette diminution est expliquée par la baisse des recettes de prestations « autres » et de la diminution des recettes de la taxe additionnelle à l'IPP (Moins 12%).

Le tableau ci-dessous que l'on trouve dans le 4^{ème} onglet, nous montre que les recettes du traitement des déchets ménagers en 2008 couvrent pratiquement 90% des dépenses effectuées pour ce traitement.

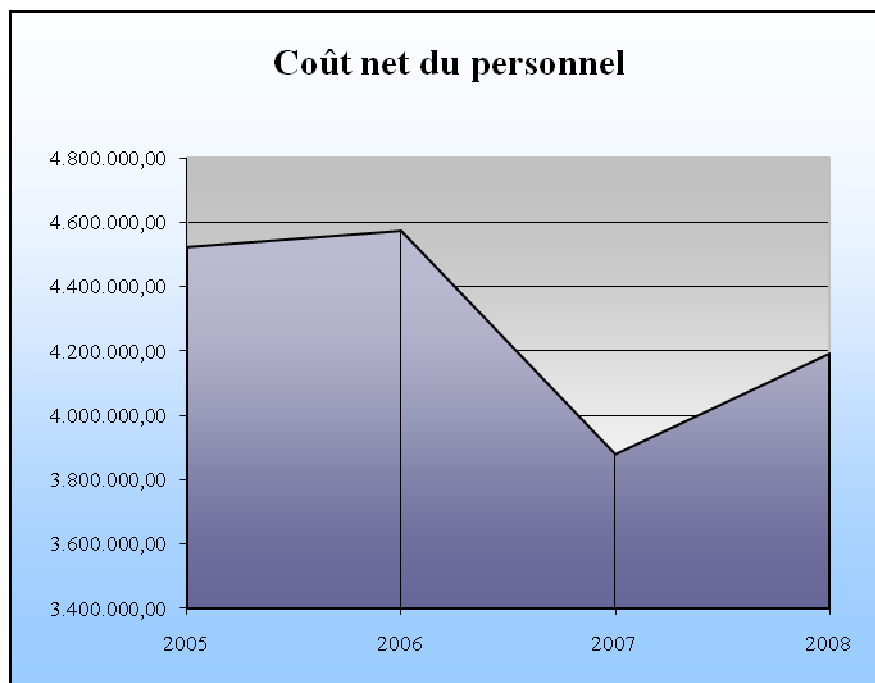
Traitement des déchets ménagers				
	2005	2006	2007	2008
Recettes:	545.819,40	559.899,23	598.136,74	597.211,44
Dépenses :	626.765,51	660.180,72	814.492,09	669.794,17
Résultat:	-80.946,11	-100.281,49	-216.355,35	-72.582,73

Malgré une légère diminution de nos recettes en 2008, nous avons pu obtenir un boni grâce à la maîtrise et à la gestion rigoureuse de nos dépenses (une légère diminution de 0,8%).



Les postes de dépenses que nous devons surveiller à l'avenir sont les postes « chauffage, électricité » ainsi que l' « éclairage public ». Contrairement à la diminution des prix attendues suite à la libéralisation totale en 2007 du secteur énergétique, on constate une augmentation importante de ces deux postes (+ de 21%, +20.000€ et de 38%, + 50.000€).

Le sixième onglet « **dépenses de personnel** » illustre l'évolution des dépenses de personnel en termes de coût net (càd déduction faites des subsides) par rapport au nombre d'équivalent temps plein moyen. En coût net, de 2005 à 2008, les dépenses ordinaires de personnel (mandataires y compris) correspond en moyenne à 40% du total des dépenses ordinaires.



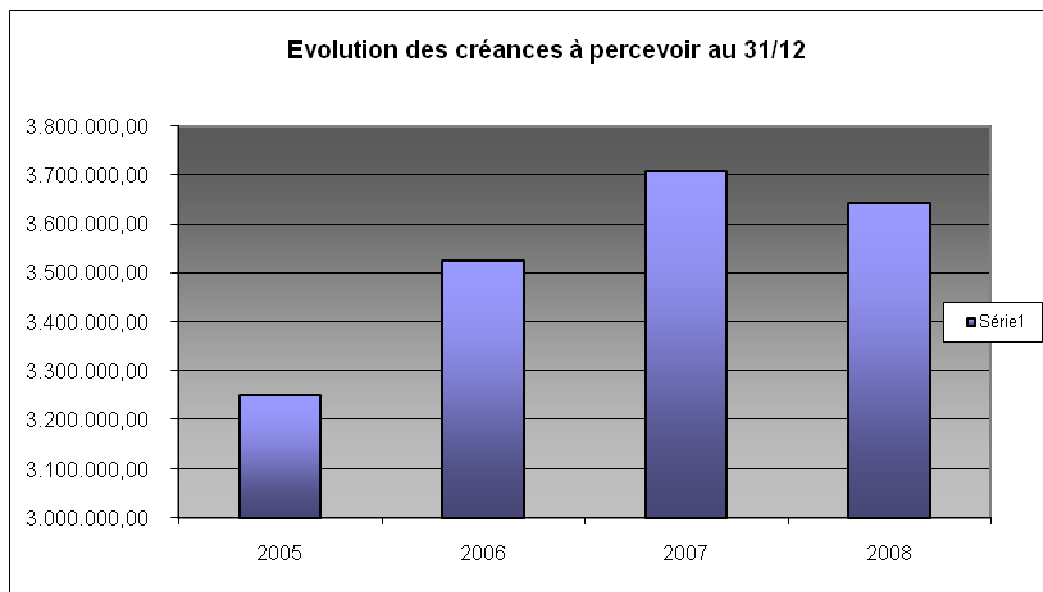
Le septième onglet « **compte de résultats** » nous informe sur le surplus financier généré par l'activité communale au cours de l'exercice (càd le cash-Flow) et sur la capacité de la commune à rembourser ses emprunts.

Notre Cash-flow est positif ce qui signifie que notre trésorerie est saine car les moyens dont dispose la commune sont supérieur à ce dont elle a besoin.

Le fait que le taux de couverture des emprunts est légèrement supérieur à 1 en 2008, nous indique que la commune peut encore recourir légèrement à l'emprunt à l'avenir sans être obligée d'augmenter ses produits ou de diminuer ses charges.

Exercices:	2005	2006	2007	2008
Cash-Flow	554.777,41	1.067.156,49	1.906.733,93	1.214.413,01
Ratio de couverture des emprunts:	0,68	1,07	1,55	1,11

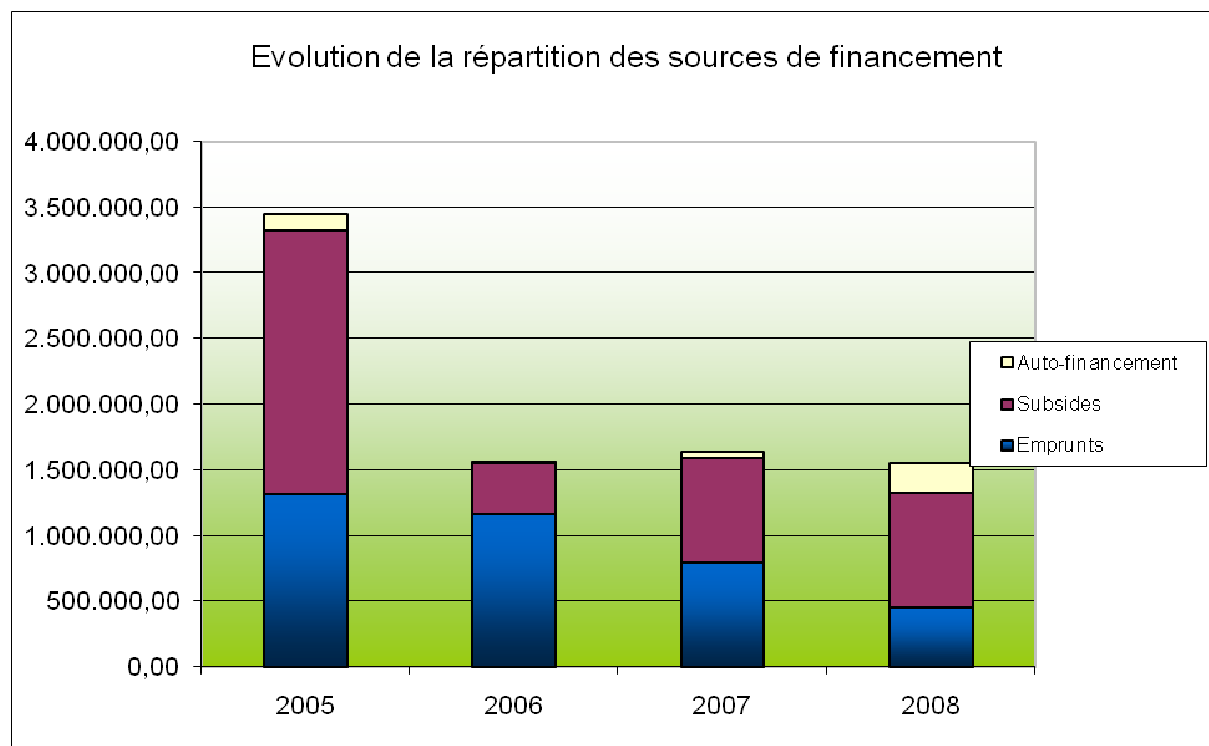
Le 8^{ème} onglet « **créances** » nous donne la situation des créances à recouvrer au 31/12 de l'exercice. Le montant des créances à percevoir au 31/12 de l'exercice est constant.



Le 9^{ème} onglet « **Investissements extraordinaires** » nous montre les dépenses extraordinaires (=investissements) engagées dans l'exercice par nature fonctionnelle ainsi que les sources de financement de ces investissements.

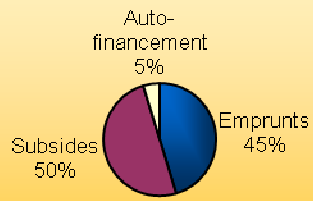
Ce 9^{ème} onglet, nous donne également une information concernant notre taux d'autofinancement.

Ce que nous avons préconisé concernant l'autofinancement se réalise. Le collège communal privilégie le financement des investissements par le recours intensifs non seulement aux subventions mais aussi par une utilisation de ressources propres réduisant ainsi, au minimum, la nécessité de l'emprunt pour le long terme.



En 2008, nous avons financé 14% des investissements sur fond propre afin d'éviter de recourir à l'emprunt. Le graphe ci-dessous, nous donne la moyenne sur les 4 dernières années. Cette moyenne augmente fortement si on se base sur les deux dernières années. Elle passe de 5% à 8,5% . Nous devons continuer dans ce sens.

Financement des 4 dernières années

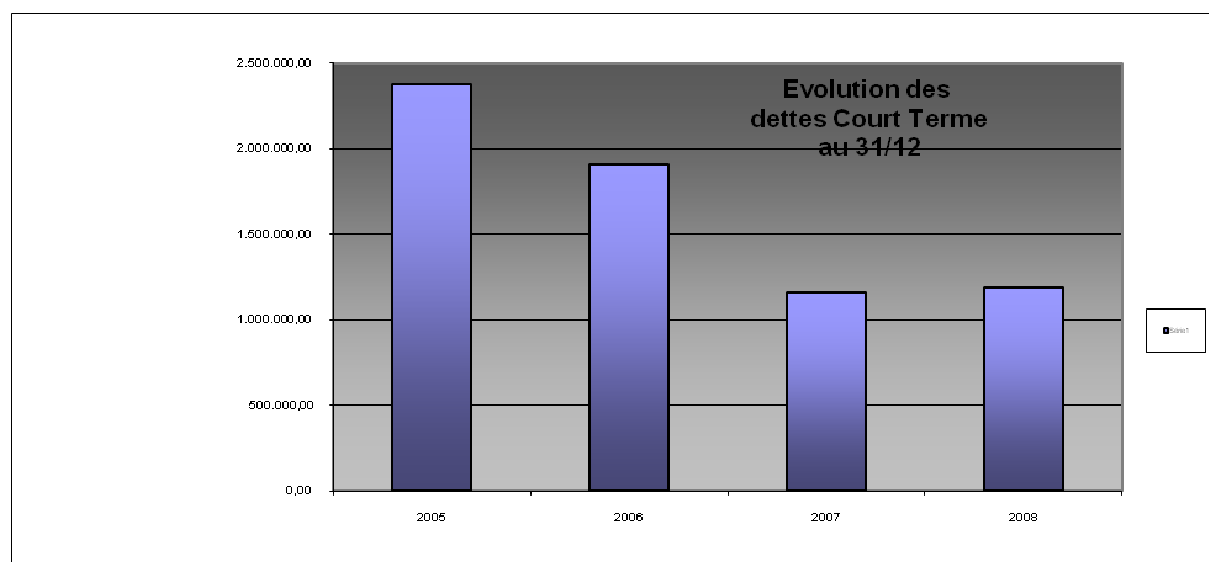


Le 10^{ème} onglet « **Dettes** » nous explique l'état d'endettement de la commune.

Notre dette financière diminue et la durée moyenne de remboursement de nos emprunts est inférieure à 11 ans.

Exercices:	2005	2006	2007	2008
Dettes part propre				
Encours au 31/12	12339173,86	12190594,17	11910184,4	11339453,69
Remboursements	1.031.115,65	970.068,73	1.046.844,80	1.039.721,28
Intérêts	459.917,38	444.679,41	506.801,07	525.026,32
Charges totales	1.491.033,03	1.414.748,14	1.553.645,87	1.564.747,60
Durée théorique moy de remboursement	11,97	12,57	11,38	10,91

La dette à court terme diminue également. La légère différence entre 2007 et 2008 correspond au subside octroyé à la RCA. Le délai de paiement de nos fournisseurs a donc été raccourci grâce à l'amélioration de notre trésorerie.



Le 11^{ème} onglet « **Réserves et provisions** » explique l'évolution des fonds de réserve ordinaire et extraordinaire ainsi que l'évolution des provisions pour risques et charges. Le fonds de réserve ordinaire doit être alimenté à l'avenir afin de faire face au pension des mandataires. Des mesures ont été prises en ce sens dans le budget 2009.

Les 12 et 13^{ème} onglets « **Trésorerie** » et « **Trésorerie 2** » explique l'évolution et le rendement de notre trésorerie afin de déterminer les périodes de basse et de haute trésorerie. Il est important d'avoir une trésorerie positive pour faire face à nos dettes à court terme. Actuellement, nous sommes dans cette situation. Il n'y a donc pas de mesures correctives à appliquer à la gestion de notre trésorerie.

Le 14^{ème} onglet « **Actifs immobilisés** » nous montre les mutations de l'actif immobilisé du bilan. Plus particulièrement, nous pouvons constater que le patrimoine immobilier (terrains, constructions et voiries) de la commune au 31/12/2008 s'élève toujours à

plus de 39.000.000€. Vu la qualité et l'état excellent de nos infrastructures, on peut dire que la commune d'aiseau-presles est prospère.

Le 15^{ème} onglet « **hors bilan** » mentionne les droits et engagements qui ne figurent pas au bilan parce que liés à des opérations ne donnant pas naissance à des actifs ou à des passifs. Pour 2007 et 2008, il sont inexistant.

Le 16^{ème} onglet « **Tiers subsidiés** » nous fournit la liste des organismes et tiers ayant bénéficié d'un subside ou transfert de plus de 10.000€ de la part de commune.

Tandis que le 17^{ème} onglet « **Principaux fournisseurs** », nous fournit la liste des fournisseurs de la commune dont le total des commandes a atteint au moins 10.000€.

Le 18^{ème} onglet « **ratios** » contient divers ratios qui complète les informations contenues dans les autres onglets. Deux informations importantes sont à retenir.

Premièrement, depuis l'exercice 2007, les dépenses concenties par habitant n'excèdent pas les recettes peçues par habitant .

Deuxièmement, malgré la diminution de taxe additionnelle à l'impôt de personnes physiques (de 195,93€ par habitant, le ratio est passé à 169,55€), notre commune présente toujours un boni budgétaire à l'exercice propre par habitant.

Le dernier onglet « **Commentaires** » reprend les commentaires du receveur communal.

Conclusions :

Les chiffres de l'analyse financière annexée au compte 2008 le confirment, depuis 2007, la situation financière de la commune va en s'améliorant grâce aux choix du collège communal.

La crise financière qui s'est traduite par une chute de l'activité économique nous interdit de relâcher nos efforts en matière de dépenses et de gestion de la dette.

En 2009, Il nous faudra toujours privilégier l'autofinancement pour arriver ,comme en 2008, à un boni au compte à l'exercice propre. Ce boni –basé sur une gestion saine et efficace des comptes -ne s'est ni réalisé au détriment du personnel communal (qui a vu son salaire en hausse suite au 3 indexation salariale épongées par le refinancement des communes accordé par la Région en 2008) ni au détriment des habitants d'Aiseau–Presles qui ont bénéficiés d'une diminution de la taxe communale des additionnelles à l'impôt des personnes physiques. En rentrant leur déclaration fiscale aux contributions, beaucoup de nos concitoyens ont eu l'agréable surprise de voir lors de leur calcul d'impôt sur leurs revenus 2008 que la taxe communale des additionnelles à l'impôt des personnes physiques était passée de 8% à 7,5%.